

La génisse inoculée peut être gardée dans une pièce quelconque, une écurie ou une étable ordinaire; les seules conditions sont que cette pièce soit bien aérée, et que l'animal repose sur une litière de paille fraîche. La nourriture doit se composer d'ordinaire de lait, d'œufs entiers et de pains asymes.

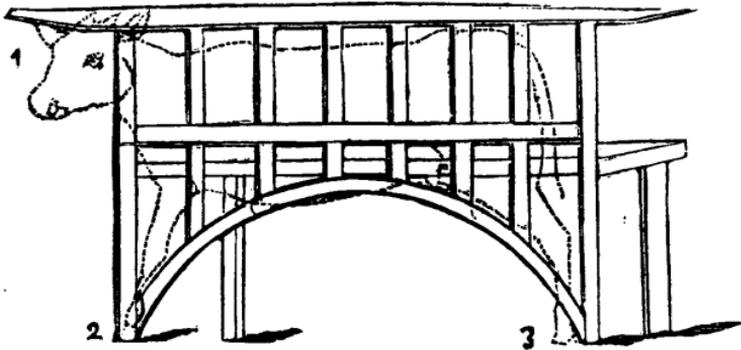


Fig. 4.

Pour inoculer une génisse, on la place sur une table en l'y attachant solidement, de façon à éviter les mouvements. On emploie aussi une sorte de claie mobile pouvant se placer à volonté horizontalement et verticalement. Cette claie étant d'abord en position verticale, la génisse, placée à côté d'elle et debout, est fixée solidement par la tête et les membres, puis on imprime à la claie un mouvement de bascule, et la génisse se trouve ainsi dans l'impossibilité de faire aucun mouvement qui puisse gêner l'opérateur (fig. 4).

Il est, alors, facile de pratiquer l'inoculation. Celle-ci se fait de préférence à la partie postérieure droite de l'abdomen, entre les trayons et les plis de l'aîne (fig. 5); la peau y est, en effet, non-seulement très fine, mais, en outre, cette région est plus que toute autre à l'abri du contact des corps étrangers. La peau est d'abord rasée sur une étendue de 10 centimètres de largeur et sur 15 centimètres environ de longueur. On peut raser, soit à sec, soit à l'aide de savon, à condition d'essuyer ensuite avec soin la mousse, qui pourrait empêcher le vaccin de prendre d'une façon efficace.

On pratique ensuite, soit des piqûres avec des lancettes chargées de vaccin, soit, ce qui est préférable, des incisions parallèles ou alternées, en recouvrant ces incisions de liquide vaccinal. Ces scarifications doivent être assez superficielles et laisser couler peu de sang; du reste, cet écoulement de sang n'empêche pas, en général, le vaccin de se développer d'une manière convenable.